



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 27 FEVRIER 2024

Commission restreinte

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



APPEL A CANDIDATURE COUPES DU VAL-D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES des COUPES DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu les :

15 et 16 JUIN 2024

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être muni de :

- 10 vestiaires
- 2 terrains

APPEL A CANDIDATURE

APPEL A CANDIDATURE COUPES DU COMITÉ

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES DES COUPES DU COMITÉ qui auront lieu le :

LE 09 MAI 2024

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être muni au minimum de :

- 6 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officiel de vos clubs vos retours.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



RETOUR DES CHALLENGES CVO

SENIORS 1 - COUTELIER
AS ST OUEN L'AUMÔNE

U18 - CDM
SAINT BRICE FC

SENIORS FEMININES – U18F - U16 – U15F - U14
AAS SARCELLES

+45 ANS
AS NEUVILLE/OISE

+55 ANS
FC SAINT LEU 95

ANCIENS
GROSLAY FC

FUTSAL
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB

RETOUR DES CHALLENGES COMITÉ

SENIORS 2 - LESTRUHAUT
ARGENTEUIL RC

ANCIENS
FC SAINT LEU 95

U16
ES HERBLAY

U14
AS SARCELLES

FUTSAL
MARCOUVILLE CITY CP

Nous vous informons que la date butoir est le lundi 25/03/2024, passée cette date une amende vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 COUTELIER

Quarts de finale du 31 mars 2024 à 14H30 – CVO SENIORS COUTELIER

Match	CLUB	CLUB
1	ARGENTEUIL FC 1	ADAMOIS OI. 1
2	ENTENTE MMB 1 ou FRANCONVILLE FC 1	ST BRICE FC 1
3	ST LEU 95 FC 1	CERGY PONTOISE FC 1
4	COSMO TAVERNY 1	VILLIERS LE BEL FC 1

Entente MMB 1 ou Franconville FC 1 / St Brice FC 1 :

Suite à la programmation d'un autre match, la rencontre est programmée le 14 avril 2024 à 14h30.

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – CDM

Quarts de finale du 31 mars 2024 à 9H30 – CVO CDM

Match	CLUB	CLUB
1	MENUCOURT AS 1	ASC BELLOY ST MARTIN 1
2	ADAMOIS OI. 1	ARGENTEUIL FRANCO PO. 1
3	ST BRICE FC 1	FRANCONVILLE FC 1
4	AS TOHO 1	ENTENTE MMB 1

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – ANCIENS

Quarts de finale du 31 mars 2024 à 9H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	CHAMPAGNE SFC 1 ou GONESSE RC 1	PORTUGAIS PERSAN ASC 1
2	ERAGNY FC 1	MONTMAGNY FC 1
3	ST LEU 95 FC 1	VAUREAL FCM 1
4	JOUY LE MOUTIER FC 1	PUISEUX LOUVRES FC 1

Champagne SFC 1 ou Gonesse RC 1 / Portugais Persan ASC 1 :

Suite à la programmation d'un autre match, la rencontre est programmée le 14 avril 2024 à 9h30.

Eragny FC 1 / Montmagny FC 1 :

Suite à la programmation d'un autre match, la rencontre est programmée le 14 avril 2024 à 9h30..



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U18

Quarts de finale du 31 mars 2024 à 14H30 – CVO U18

Match	CLUB	CLUB
1	ADAMOIS OI. 1 ou FRANCONVILLE FC 1	ARGENTEUIL RC 1
2	ST BRICE FC 1 ou SARCELLES AAS 1	OSNY FC 1
3	ST OUEN L'AUMÔNE AS 1	ENT. MARLY FONTENAY 1
4	CERGY PONTOISE FC 1	ST LEU 95 FC 1

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U15F DUPUIS

Quarts de finale du 30 mars 2024 à 15H – CVO U15F DUPUIS

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS 1	ENT. SANNOIS SOISY 1
2	SAINT BRICE FC 1	ERMONT AS 1 ou AAS ST OUEN L'AUMÔNE 1
3	GARGES FCM 1 ou COSMO TAVERNY 1	CERGY PONTOISE FC 1 ou ERAGNY FC 1
4	ARGENTEUIL FC 1	ES HERBLAY 1